

Préface

Les statistiques officielles jouent un rôle fondamental dans la société actuelle. Les administrations publiques, les décideurs politiques, les opérateurs économiques, les marchés, les chercheurs et les citoyens ont besoin de statistiques d'excellente qualité pour décrire aussi précisément que possible la situation économique, sociale, environnementale et culturelle. Les autorités statistiques répondent aux besoins qu'ont ces utilisateurs d'accéder facilement et rapidement à de telles informations de haute qualité.

Il est essentiel de disposer d'informations statistiques impartiales et objectives pour prendre des décisions éclairées, fondées sur une image précise et pertinente de la société. Les informations statistiques sous-tendent la transparence et la visibilité des décisions politiques. Ainsi, les statistiques officielles sont un bien public et la base d'un fonctionnement harmonieux de la démocratie.

À l'échelle européenne, les statistiques sont de plus en plus importantes pour la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques. L'Europe requiert d'innombrables données statistiques qui répondent aux normes les plus strictes en termes de qualité. C'est ainsi, par exemple, que des statistiques fiables sont nécessaires pour évaluer des variables macroéconomiques telles que l'inflation, l'emploi, les finances publiques, la croissance économique ou le cycle économique, pour faciliter la coordination des politiques économiques entre les États membres, élément particulièrement important dans la conjoncture économique actuelle, pour faire avancer l'Europe sur le chemin du développement durable et enfin pour conforter l'engagement envers la solidarité et la justice sociale. Les statistiques européennes constituent ainsi un outil d'information indispensable, contribuant au suivi des objectifs stratégiques de l'Union européenne et soutenant les politiques sous-jacentes et les instruments mis en œuvre.

Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, assure le développement, la production et la diffusion de statistiques harmonisées au niveau européen. Il obtient la plupart de ses données des autorités chargées des statistiques dans les États membres. Ensuite, il traite, analyse et publie ces données au niveau européen, en appliquant des concepts, méthodes et normes statistiques communs. En outre, Eurostat soutient et encourage le développement de systèmes statistiques similaires dans les pays voisins de l'Union européenne, stimulant ainsi un processus d'harmonisation.

L'année 2009 a été proclamée «Année européenne de la créativité et de l'innovation» et c'est pourquoi le chapitre «Au-devant de la scène» de cette publication est consacré aux statistiques concernant cette thématique. J'espère que cette publication vous incitera à utiliser les données d'Eurostat pour votre propre information et dans votre travail quotidien. Je vous invite à consulter notre site Internet <http://ec.europa.eu/eurostat>, qui vous offre un accès gratuit à la quasi-totalité des données et des publications d'Eurostat.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'W. Radermacher', written in a cursive style.

Walter Radermacher

Directeur Général, Eurostat

RÉSUMÉ

L'Europe en chiffres – L'annuaire d'Eurostat 2009 – présente une sélection complète de données statistiques sur l'Europe. L'annuaire peut être considéré comme une introduction aux statistiques européennes et sert de guide dans le large éventail de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat, à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat>.

La plupart des données couvrent la période 1997-2007 et certains indicateurs portent sur d'autres pays tels que les pays candidats à l'Union européenne, les pays de l'AELE, le Japon ou les États-Unis (en fonction des données disponibles). Avec un peu plus de 500 tableaux statistiques, graphiques et cartes, l'annuaire traite des domaines suivants: l'économie, la population, l'éducation, la santé, les conditions de vie et le bien-être, le marché du travail, l'industrie et les services, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, le commerce extérieur, le transport, l'environnement, l'énergie, la science et les technologies, ainsi que les régions européennes. Le chapitre «Au devant de la scène» sera consacré dans cette édition à la créativité et à l'innovation – qui sont les thèmes de l'Année européenne 2009.

Rédacteur en chef

Gunter Schäfer

Eurostat, Chef de l'unité Diffusion

Équipe éditoriale

Diana Ivan, Annika Johansson Augier, Jukka Piirto, Ulrich Wieland

Eurostat, Unité Diffusion

Contacts

Eurostat,

Office statistique des Communautés européennes

Bâtiment Joseph Bech

5 rue Alphonse Weicker

2721 Luxembourg

Adresse électronique: estat-user-support@ec.europa.eu

Production, publication assistée par ordinateur

Informa sàrl

Giovanni Albertone, Simon Allen, Edward Cook, Sabine Joham Allen, Séverine Gautron, Andrew Redpath

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

Internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>

Extraction des données

Septembre 2008



Remerciements

Le rédacteur en chef et l'équipe éditoriale de l'annuaire d'Eurostat adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. L'annuaire a pu être publié grâce à la collaboration et à l'assistance des collègues suivants.

Eurostat (Office statistique des Communautés européennes)

Direction C: comptes nationaux et européens

- C1 Comptes nationaux — méthodologie et analyse: Paul Konijn, Lars Svennebye
- C2 Comptes nationaux — production: Jukka Jalava, Andreas Krüger, Jenny Runesson
- C3 Finances publiques: Lena Frej-Ohlsson
- C4 Balance des paiements: Franca Faes-Cannito, Merja Hult, Mushtaq Hussain, Maria Isabel Lazaro, Luca Pappalardo
- C5 Validation des comptes publics: Peter Parlasca, Gilles Thouvenin, John Verrinder, Monika Wozowczyk

Direction D: statistiques économiques et régionales

- D1 Indicateurs clés pour les politiques européennes: Graham Lock, Gian Luigi Mazzi, Rosa Ruggeri Cannata, Andrea Scheller, Vincent Tronet
- D2 Indicateurs régionaux et information géographique: Teodóra Brandmüller, Berthold Feldmann, Pedro Jorge Martins Ferreira, Baudouin Quennery, Åsa Önerfors
- D3 Statistiques conjoncturelles: Digna Amil, Anastassios Giannoplidis, Liselott Öhman
- D4 Statistiques des prix: Tatiana Mrlianova, Christine Wirtz

Direction E: statistiques agricoles et environnementales; coopération statistique

- E1 Exploitations, agri-environnement et développement rural: Catherine Coyette, Johan Selenius
- E2 Agriculture et pêche: Steffie Bos, Céline Ollier, Ole Olsen, Iulia Paula Pop, Franco Zampogna
- E3 Statistiques et comptes de l'environnement: Julio Cabeça, Jürgen Förster, Julie Hass, Christian Heidorn, Jean Klein, Wilhelmus Kloek, Daniel Rase, Ute Roewer, Marilise Wolf-Crowther



Remerciements

Direction F: statistiques sociales et société de l'information

- F1 **Statistiques démographiques et de la migration:** Anthony Albertinelli, Veronica Corsini, Piotr Juchno, Anne Herm, Gregor Kyi, Rosemarie Olsson, Giampaolo Lanzieri
- F2 **Statistiques du marché du travail:** Luis Biedma, Simone Casali, Didier Dupré, Arturo de la Fuente Nuño, Sabine Gagel, Ingo Kuhnert, Fabrice Romans
- F3 **Statistiques des conditions de vie et de la protection sociale:** Teresa Bento, Peter Borg, Antonella Puglia, Laura Wahrig, Pascal Wolff
- F4 **Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture:** Bernard Felix, Sylvain Jouhette, Agnieszka Litwińska, Lene Mejer, Tomas Meri, Reni Petkova, Sergiu Pârvan, Fernando Reis, Veijo Ritola, Tomas Uhlar, Håkan Wilen
- F5 **Statistiques de la santé et de la sécurité alimentaire:** Lucian Agafiței, Hartmut Buchow, Bart De Norre, Elodie Cayotte
- F6 **Statistiques de la société de l'information et du tourisme:** Christophe Demunter, Giuseppe di Giacomo, Heidi Seybert, Ulrich Spörel, Albrecht Wirthmann

Direction G: statistiques des entreprises

- G1 **Statistiques structurelles des entreprises:** Aleksandra Stawińska, Brian Williams
- G2 **Statistiques du commerce international – méthodologie et classifications:** Aleš Čapek
- G3 **Statistiques du commerce international — production:** Gilberto Gambini
- G4 **Statistiques de l'énergie:** Antigone Gikas
- G5 **Statistiques des transports:** Giuliano Amerini, Anna Białas-Motyl, Luis Antonio De La Fuente, Yves Mahieu, Jonas Noreland, Simo Pasi, Hans Strelow

Association Européenne de libre-échange (AELE)

Richard Ragnarson

Direction Générale de la Traduction de la Commission Européenne

Office des publications officielles des Communautés Européennes



Table des matières

Introduction	8
L'annuaire d'Eurostat	8
Eurostat – l'Office statistique des Communautés européennes	12
Un guide pratique d'accès aux statistiques européennes	14
Les sciences, les technologies, l'innovation et l'esprit d'entreprise: 2009, année de la créativité et de l'innovation	21
1.1 L'éducation	23
1.2 La recherche et le développement	30
1.3 Le personnel scientifique et technologique	35
1.4 L'innovation	43
1.5 Les brevets	53
1.6 La création d'entreprises et l'esprit d'entreprise	56
1.7 Les facteurs de réussite d'une entreprise	62
2. L'économie	65
2.1 Les comptes nationaux	66
2.2 Les finances publiques	83
2.3 Les taux de change et les taux d'intérêt	92
2.4 Les salaires et le coût de la main-d'œuvre	97
2.5 Les prix à la consommation et les niveaux de prix relatifs	104
2.6 La balance des paiements - le compte des transactions courantes	111
2.7 La balance des paiements - les investissements directs étrangers	116
2.8 L'aide au développement	121
3. La population	127
3.1 La population de l'UE par rapport à d'autres régions du monde	128
3.2 La population de l'EU-27	133
3.3 Les composantes de l'accroissement de la population	145
3.4 Les familles et les naissances	149
3.5 L'espérance de vie	158
3.6 La migration et l'asile	162
4. L'éducation	175
4.1 Les effectifs scolaires et les niveaux d'études	177
4.2 L'apprentissage des langues étrangères	186
4.3 L'enseignement supérieur	189
4.4 La formation permanente et la formation professionnelle	196
4.5 Les dépenses d'éducation	201



5. La santé	205
5.1 Les années de vie en bonne santé	206
5.2 Les problèmes de santé	209
5.3 Les soins de santé	214
5.4 Les causes de décès et la mortalité infantile	222
5.5 La sécurité au travail	229
6. Les conditions de vie et le bien-être	233
6.1 Les conditions de vie	234
6.2 Les dépenses de consommation des ménages	243
6.3 Le logement	252
6.4 La protection sociale	254
6.5 La bonne gouvernance	261
7. Le marché du travail	265
7.1 Le travail et son marché – l’emploi	266
7.2 Le travail et son marché – le chômage	278
7.3 Les vacances d’emploi	285
7.4 Les actions de la politique du marché du travail	288
8. L’industrie et les services	293
8.1 Les différentes structures des entreprises	294
8.2 L’industrie et la construction	307
8.3 Les services	319
8.4 Le tourisme	325
9. L’agriculture, la sylviculture et la pêche	333
9.1 L’agriculture — structure des exploitations agricoles et utilisation des terres	334
9.2 La production, les indices de prix et les revenus agricoles	341
9.3 Les produits agricoles	347
9.4 L’agriculture et l’environnement	354
9.5 La sylviculture	358
9.6 La pêche	364
10. Le commerce extérieur	371
10.1 La part dans le commerce mondial	372
10.2 Le commerce extérieur des services	375
10.3 Commerce extérieur des biens	384



11. Les transports	395
11.1 La répartition des modes de transport	396
11.2 Le transport de passagers	400
11.3 Le transport de marchandises	408
12. L'environnement	415
12.1 Le changement climatique	416
12.2 La pollution de l'air	422
12.3 L'eau	427
12.4 Les déchets	433
12.5 L'environnement et l'économie	440
12.6 La biodiversité	445
13. L'énergie	449
13.1 La production et les importations d'énergie	450
13.2 La production d'électricité	458
13.3 La consommation d'énergie	462
13.4 Les prix de l'énergie	470
14. Les sciences et les technologies	475
14.1 Le personnel	476
14.2 Les dépenses	486
14.3 Les brevets	491
14.4 La société de l'information	495
14.5 Les télécommunications	510
15. Les régions d'Europe	517
16. Le lien entre les statistiques et les politiques européennes	533
ANNEXE	541
NUTS: Nomenclature des unités territoriales statistiques	541
NACE Rév. 1.1: Nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne	546
CTCI Rév. 4: Classification type pour le commerce international	546
CITE: Classification internationale type de l'éducation	547
Symboles statistiques, abréviations et acronymes	547
Index thématique	552
Sélection d'autres publications d'Eurostat	559



L'annuaire d'Eurostat

L'Europe en chiffres – L'annuaire d'Eurostat 2009 – fournit aux utilisateurs de statistiques officielles une vue d'ensemble des innombrables informations disponibles sur le site web d'Eurostat et dans ses bases de données en ligne. Il fait partie d'un ensemble de publications

récapitulatives à visée générale et, à ce titre, fournit les analyses les plus complètes et les données les plus détaillées. «L'Europe en chiffres» est une publication présentant un ensemble équilibré d'indicateurs, fondée sur de nombreuses informations transversales.

LES CODES DE DONNÉES EUROSTAT – ACCÈS EN LIGNE SIMPLIFIÉ AUX DONNÉES LES PLUS RÉCENTES

Les codes de données Eurostat (tels que «tps00001» ou «nama_gdp_c») (*) permettent au lecteur d'accéder aisément aux données les plus récentes sur le site web d'Eurostat. Dans cet annuaire, les codes ont été insérés sous la plupart des tableaux et graphiques (chiffres) dans la mention de la source lorsque les données d'Eurostat sont présentées.

Précisons que les données du site web sont fréquemment mises à jour et peuvent être plus détaillées ou disponibles sous la forme de différentes unités de mesure. Veuillez noter aussi que la description présente la situation au mois de février 2009 et que les outils de navigation décrits ci-dessous évoluent. Les informations les plus récentes concernant les codes des données se trouvent sur le site web d'Eurostat à l'adresse <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/datacode>.

Dans la version PDF de cet annuaire, l'utilisateur peut cliquer sur ces codes et accéder directement au tableau correspondant par l'intermédiaire d'un hyperlien composé du code de données dans la mention de la source de chaque tableau ou des chiffres. L'outil de navigation pour une série de tableaux principaux s'appelle TGM (pour «Tables, Graphs and Maps»), les données pouvant alors être visualisées au moyen de graphiques et de cartes en plus de la présentation standard, sous forme de tableaux. Pour l'autre type de code, des séries complètes de données peuvent être visualisées en utilisant l'explorateur de données («Data Explorer»).

Pour accéder aux tableaux, les lecteurs de l'édition papier peuvent, au choix:

- utiliser directement l'outil de navigation par défaut (TGM ou Data Explorer en fonction du type de code de données (*)) en tapant l'adresse, http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code>&mode=view (et en remplaçant le champ <data_code> par le code de donnée concerné), ou;
- choisir un outil de navigation (TGM, Data Explorer, EVA, EVA Java) et ensuite choisir l'outil qui permettra de filtrer et télécharger les informations sous divers formats (HTML, TAB, TXT, XML, DFT et TSV) en utilisant le lien, http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code> (et en remplaçant le champ <data_code> par le code de donnée concerné).

(*) Il existe deux types de codes de données.

Les tableaux principaux ont des codes de données à huit caractères, composés de 3 ou 5 lettres – dont la première est «t» – suivies de 5 ou 3 chiffres, par exemple «tps00001» et «tsdph220».

D'autres séries de données sont stockées sous la forme de bases de données complètes et leurs codes de données sont munis d'un caractère de soulignement «_» dans la syntaxe du code, par exemple: «nama_gdp_c» et «proj_08c2150p».



La structure de la publication

«L'Europe en chiffres» comprend une introduction, 16 chapitres principaux et des annexes. Les chapitres contiennent des données et/ou des informations de fond sur des thèmes spécifiques, à commencer par le chapitre «Au devant de la scène», consacré à la créativité et l'innovation, la thématique de l'année européenne 2009.

Chaque sous-chapitre débute par une introduction présentant des informations de fond et la pertinence politique, suivie de détails sur les définitions et la disponibilité des données. Vient ensuite un commentaire sur les principales conclusions. L'élément central de chaque sous-chapitre est un ensemble de tableaux et de graphiques, sélectionnés pour illustrer le large éventail de données disponibles sur le thème concerné. Différentes informations sur la manière dont d'importants indicateurs comparatifs ont été créés ces dernières années dans l'Union européenne, ses États membres et la zone euro sont également souvent fournies. Les utilisateurs découvriront de nombreuses informations supplémentaires sur le site Internet d'Eurostat qui propose des publications thématiques plus détaillées et des données disponibles dans les bases de données en ligne. Les annexes à la fin de la publication contiennent certains détails sur les nomenclatures, une liste de symboles, d'abréviations et d'acronymes statistiques ainsi qu'un index des thèmes abordés.

Le CD-ROM et les fichiers web sur le site d'Eurostat

La version papier de l'annuaire s'accompagne d'un CD-ROM qui contient la totalité de l'annuaire au format PDF, ainsi que les tableaux et les graphiques au format Excel. En outre, le site web d'Eurostat consacre une section spécifique à l'annuaire, qui contient la version PDF de ce document, ainsi que les tableaux et les

graphiques au format Excel. Dans sa version PDF, cette publication permet l'accès direct aux bases de données utilisées pour la production des tableaux et graphiques (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/eurostat_yearbook).

L'extraction, la couverture et la présentation des données

Les données statistiques présentées dans l'annuaire ont été extraites au cours du mois de septembre 2008 et sont représentatives des données disponibles à cette période. Le texte accompagnant ces données a été rédigé en septembre et octobre 2008.

Il convient de préciser qu'en cas de séries chronologiques, les données sont généralement présentées pour les 11 dernières années pour lesquelles les informations sont disponibles. Des séries chronologiques plus longues seront généralement disponibles dans les bases de données en ligne d'Eurostat. Il faut noter que le site d'Eurostat est constamment mis à jour et que de nouvelles données sont disponibles alors que la publication est en cours de production. La complexité du processus de collecte et de production des données est telle que de longues périodes peuvent s'écouler entre la période de référence et le moment où ces données sont disponibles. Vous pouvez connaître le calendrier de production (variable en fonction de la série de données) en consultant le site d'Eurostat.

Les tableaux et les graphiques présentent généralement toutes les informations nationales collectées pour chaque indicateur particulier. Cette publication présente généralement les informations pour les 27 États membres de l'Union européenne (EU-27), la zone euro (sur la base de 15 États membres), ainsi que pour chaque État membre. Les agrégats de l'EU-27 et de la zone euro sont uniquement fournis



lorsque les informations relatives à l'ensemble des pays sont disponibles, ou si une estimation remplace les informations manquantes. En cas de total partiel, une note de bas de page est systématiquement créée et signale les éléments manquants de l'agrégat géographique en question.

Les séries chronologiques réalisées pour les agrégats géographiques reposent sur un ensemble cohérent de pays, pour la totalité de la période illustrée (sauf mention contraire). En d'autres termes, bien que l'Union européenne ait compté 25 États membres depuis le début 2004 et 27 depuis début 2007, les séries chronologiques applicables à l'EU-27 font référence à une somme ou à une moyenne de l'ensemble des 27 pays pour la totalité de la période considérée, comme si les 27 États membres avaient tous fait précédemment partie de l'UE. Dans le même esprit, les données pour la zone euro sont présentées de manière cohérente pour l'ensemble des 15 membres, malgré l'adhésion postérieure de la Grèce, de la Slovaquie, de Chypre et de Malte à la zone euro ou le futur (au moment de la rédaction de l'annuaire) élargissement de la zone euro (entrée de la Slovaquie dans la zone euro au 1er janvier 2009). En conséquence, sauf mention contraire, les données pour la zone euro couvrent les 15 États membres qui utilisent l'euro comme monnaie commune (la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, Chypre, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovaquie et la Finlande), pour chaque année de référence.

L'ordre des États membres de l'Union européenne utilisé dans l'annuaire reprend généralement l'ordre du protocole, c'est-à-dire l'ordre alphabétique des noms de pays, dans leurs langues respectives. Dans la plupart des graphiques, les données sont classées selon la valeur d'un indicateur spécifique.

Lorsqu'elles étaient disponibles, les informations relatives aux pays candidats (au moment de la rédaction de l'annuaire), soit la Croatie, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie, et à d'autres pays membres de l'AELE, ainsi que le Japon et les États-Unis, ont également été présentées. Lorsqu'aucun des pays non membres n'a fourni de données, ils ont été exclus des tableaux et des graphiques, par souci de place. Toutefois, la totalité des 27 États membres figure dans les tableaux; une note de bas de page indique alors les pays pour lesquels des informations sont manquantes. Lorsqu'une année de référence n'est pas disponible pour un pays spécifique, nous nous sommes efforcés d'indiquer dans les tableaux et les graphiques les années de référence précédentes (ces exceptions font également l'objet de notes de bas de page). En général, nous tentons de remonter deux ans en arrière pour combler les données manquantes.

Les bases de données en ligne d'Eurostat contiennent d'importantes quantités de métadonnées qui fournissent des informations sur le statut de certaines valeurs ou séries. Pour faciliter la lecture, la majorité de ces métadonnées a été omise lors de l'élaboration des tableaux et graphiques. Néanmoins, chaque cellule contenant des données prévisionnelles, estimatives ou provisoires est présentée en italique. Il convient de préciser qu'à l'avenir ces valeurs sont susceptibles de changer. De même, en cas de rupture importante dans les séries, celle-ci fait l'objet d'une note de bas de page. Le signe de ponctuation deux points (:) est utilisé pour représenter les données non disponibles, soit parce qu'elles n'ont pas été fournies par l'autorité chargée des statistiques, soit parce qu'elles sont confidentielles. Dans les graphiques, les informations manquantes font l'objet de notes de bas de page qui signalent leur indisponibilité.



Le tiret (-) est utilisé pour désigner des valeurs non pertinentes ou non applicables dans les tableaux.

Les guides vers les données du site

À la fin de l'introduction de chacun des principaux chapitres de cette publication, un encadré en couleurs intitulé «Les données dans ce domaine» donne des indications sur les principaux points d'accès aux données concernées sur le site grâce au détail des thèmes statistiques et des sous-thèmes (le cas échéant).

Les informations sur les politiques communautaires et d'autres activités

L'annuaire d'Eurostat vise à fournir des informations statistiques sur l'Union européenne, ses membres et certains autres pays. Il présente également des informations sur les politiques communautaires liées et les autres activités. De telles informations ne reflètent pas nécessairement les points de vue officiels d'Eurostat ou de la Commission européenne. De plus amples informations concernant les politiques et activités en question sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne, à l'adresse <http://ec.europa.eu>.

Symboles statistiques

Les données statistiques s'accompagnent souvent d'informations supplémentaires sous la forme de symboles statistiques (également appelés marqueurs) pour indiquer l'absence d'informations ou d'autres métadonnées. Dans cet annuaire, le recours aux symboles statistiques a été réduit au minimum. Les symboles suivants sont introduits lorsqu'ils sont nécessaires:

Italique La valeur est prévisionnelle, estimative ou provisoire et, par conséquent, susceptible de changer.

- : Valeur non disponible, confidentielle ou peu fiable
- Non applicable ou zéro par défaut
- 0 Inférieur à la moitié du dernier chiffre indiqué et supérieur au zéro réel

Les ruptures de série sont indiquées dans les notes de bas de page accompagnant chaque tableau et graphique.

Dans le cas des États membres de l'Union européenne, même lorsque certaines données n'étaient pas disponibles, tous les pays ont été inclus dans les tableaux (le signe de ponctuation deux points (:)) a alors été utilisé pour représenter les données non disponibles), tandis que dans les graphiques, des notes de bas de page indiquent les pays pour lesquels les données ne sont pas disponibles. Dans le cas de pays non membres de l'UE, lorsque des données ne sont pas disponibles pour un indicateur particulier, les pays concernés ne figurent pas dans les tableaux ou graphiques en question.



Eurostat – l'Office statistique des Communautés européennes

Eurostat est l'Office statistique des Communautés européennes. Installé à Luxembourg, Eurostat a pour fonction de fournir à l'Union européenne (UE) des statistiques au niveau européen permettant d'effectuer des comparaisons entre les pays et les régions. La mission d'Eurostat consiste à «fournir un service d'information statistique de haute qualité à l'Union européenne». Pour relever ce défi, Eurostat se donne pour objectif:

- de mettre en œuvre un ensemble de normes, méthodes et structures organisationnelles pour permettre la production de statistiques comparables, fiables et pertinentes à l'échelle communautaire, conformément aux principes du code de bonnes pratiques de la statistique européenne;
- de fournir aux institutions européennes et aux États membres les informations nécessaires pour mettre en œuvre, contrôler et évaluer les politiques communautaires;
- de diffuser les statistiques auprès du public et des entreprises européennes, mais également de tous les agents économiques et sociaux participant à la prise de décision;
- de contribuer à l'amélioration des systèmes statistiques des États membres et de soutenir les pays en développement et ceux progressant vers une économie de marché.

Direction générale à part entière de la Commission européenne, Eurostat est dirigé par un directeur général. Sous sa responsabilité, sept directeurs sont chargés de différents domaines d'activité (directions au mois de novembre 2008):

- A. Ressources
- B. Outils et méthodes statistiques; diffusion
- C. Comptes nationaux et européens
- D. Statistiques économiques et régionales
- E. Statistiques agricoles et environnementales; coopération statistique
- F. Statistiques sociales et société de l'information
- G. Statistiques des entreprises

En 2008, Eurostat comptait environ 890 collaborateurs dont 75 % de fonctionnaires, 8 % d'experts nationaux détachés et 17 % de titulaires d'autres types de contrats. Le budget exécuté d'Eurostat s'est élevé à environ 66 millions d'euros en 2008 (hors coût du personnel statutaire et dépenses administratives) dont 48 millions d'euros ont été consacrés à la mise en œuvre du programme statistique. En outre, un budget de 18 millions d'euros a été sous-délégué à Eurostat par d'autres directions générales.



Dès la création des Communautés européennes, il est apparu que la planification et la mise en œuvre des politiques communautaires devaient impérativement reposer sur des statistiques fiables et comparables. Le système statistique européen (SSE) a donc été créé progressivement pour fournir des statistiques comparables au niveau européen. Pour mener à bien cette tâche, Eurostat ne travaille pas seul. Le système statistique européen est constitué d'Eurostat et des instituts de statistiques, de ministères, d'organismes et de banques centrales qui collectent des statistiques officielles dans les États membres de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse (les coordonnées des contacts et les adresses internet de tous les membres du SSE sont accessibles en cliquant sur le lien «Système statistique européen (SSE)» dans la liste des activités figurant dans le menu à droite de la page d'accueil d'Eurostat, puis sur «Instituts nationaux de statistiques»).

Le SSE fonctionne comme un réseau au sein duquel Eurostat est chargé de promouvoir l'harmonisation des statistiques, en étroite collaboration avec les autorités statistiques nationales. Le comité du programme statistique (CPS) est au cœur du SSE. Il réunit les responsables des instituts nationaux de statistique des États membres et est présidé par Eurostat. Il examine les actions et programmes concertés à réaliser pour répondre aux besoins d'information de l'UE. Il établit un programme quinquennal qui est mis en œuvre par les autorités nationales et est suivi par Eurostat.

L'information pour une société moderne: impartialité et objectivité

Pour participer activement à une Europe démocratique, les administrations publiques, les chercheurs, les syndicats, les entreprises et les partis politiques, notamment, doivent disposer de données statistiques de haute qualité, impartiales, fiables et comparables. Ces acteurs doivent pouvoir accéder aux données sans exclusion: en d'autres termes, aucune information pertinente ne doit être refusée aux citoyens, entreprises ou organismes publics. Bien au contraire, chacun d'entre eux doit pouvoir accéder à l'ensemble des données dans les mêmes conditions. Eurostat et ses partenaires du système statistique européen garantissent la liberté et l'égalité d'accès à des informations complètes sur la situation sociale, économique et environnementale en Europe, par la mise à disposition gratuite de ces données sur le site web d'Eurostat.

Aujourd'hui, la société de l'information se caractérise par le transfert rapide et la couverture globale des flux de données. Si l'accès aux informations et leur transfert se sont développés de manière exponentielle, leur fiabilité ne peut pas toujours être garantie. L'accès à des statistiques fiables et de bonne qualité, ainsi que la fiabilité d'Eurostat sont inscrits dans la loi. L'article 285, paragraphe 2, du traité CE stipule que «l'établissement des statistiques communautaires se fait dans le respect de l'impartialité, de la fiabilité, de l'objectivité, de l'indépendance scientifique, de l'efficacité au regard du coût et de la confidentialité des informations statistiques; il ne doit pas entraîner de charges excessives pour les opérateurs économiques». Ces principes sont ceux sur lesquels reposent les activités quotidiennes d'Eurostat.



Il est plus facile de se comprendre lorsqu'on connaît les conditions de vie et de travail de l'autre et lorsqu'on dispose d'informations sur les tendances qui se mettent en place dans l'ensemble de la société. Pour faire des comparaisons, il faut toutefois disposer de statistiques comparables, dont l'élaboration exige l'utilisation d'un «langage statistique» commun. Ce dernier doit englober les concepts, les méthodes et les définitions, ainsi que les normes et les infrastructures techniques. C'est ce que les statisticiens appellent «harmonisation», qui constitue la base du système statistique européen. Et c'est la véritable raison d'être d'Eurostat et du SSE.

Les données collectées, harmonisées et rapportées par Eurostat sont validées dans le cadre d'un processus politique bien défini au niveau européen, processus auquel les États membres participent activement. La plupart des enquêtes et collectes de données sont fondées sur des règlements ou des directives européennes qui revêtent un caractère juridiquement contraignant au niveau national.

Un guide pratique d'accès aux statistiques européennes

Le moyen le plus simple pour accéder au large éventail d'informations statistiques d'Eurostat est de consulter son site web (<http://ec.europa.eu/>).

Eurostat met gratuitement à la disposition des utilisateurs ses bases de données sur internet et toutes ses publications au format PDF. Le site web est mis à jour deux fois par jour et fournit un accès direct aux informations statistiques les plus récentes et complètes disponibles sur l'Union européenne, ses États membres, les pays candidats et les pays de l'AELE. Les informations diffusées sur le site d'Eurostat sont disponibles en allemand, en anglais et en français. Eurostat améliore continuellement son site Internet en termes de fonctionnalité et de conception.

Pour un accès complet à l'ensemble des services disponibles sur le site, nous recommandons aux utilisateurs de prendre quelques instants pour s'inscrire en page d'accueil. Cette inscription, gratuite, permet:

- de recevoir par courrier électronique des alertes personnalisées vous informant de nouvelles publications dès qu'elles sont mises en ligne;
- d'accéder aux fonctionnalités améliorées de la base de données (par exemple pour enregistrer vos requêtes ou effectuer des téléchargements par lots).



Les informations disponibles sur le site web sont organisées sous forme d'un ensemble de «thèmes», accessibles à partir de la barre de menus de la page d'accueil et consacrés aux questions suivantes:

- les statistiques générales et régionales;
- l'économie et la finance;
- la population et les conditions sociales;
- l'industrie, le commerce et les services;
- l'agriculture et la pêche;
- le commerce extérieur;
- le transport;
- l'environnement et l'énergie;
- la science et les technologies.

Pour chacun de ces thèmes, l'internaute a la possibilité en premier lieu d'accéder aux informations liées aux tableaux, aux (bases de) données, à la méthodologie ou aux publications, au moyen d'une série d'onglets. Les internautes qui ne peuvent pas limiter leur recherche par thème statistique peuvent accéder au site au moyen de plusieurs onglets situés sur la page d'accueil, qui donnent accès à un large éventail de tableaux, de données, de méthodologies et de publications.

Les tableaux, les graphiques et les cartes (TGM)

Les indicateurs les plus importants sont consignés dans des tableaux, des graphiques et des cartes. Ils sont accessibles depuis la base de données d'Eurostat ou à partir de la page d'accueil de chacun des neuf thèmes statistiques indiqués ci-dessus. Les tableaux principaux traitent généralement d'un indicateur unique: l'axe y reprend les agrégats européens et les données des États membres, tandis que l'axe x est l'axe temporel (les tableaux prédéfinis sont disponibles en cliquant sur l'icône ). Les données sont

sélectionnées à partir d'indicateurs clés de la politique européenne, notamment de données économiques conjoncturelles, d'indicateurs à long terme, d'indicateurs structurels et d'indicateurs sur le développement durable. La nouvelle interface des tableaux, des graphiques et des cartes (TGM) permet l'affichage des tableaux, mais aussi de graphiques et de cartes personnalisables des mêmes indicateurs (cette interface est accessible en cliquant sur l'icône ).

Certains des indicateurs les plus importants disponibles dans ce format sont énumérés ci-après. Le chapitre 16 «Lien entre les statistiques et les politiques européennes» offre de plus amples informations sur cette série d'indicateurs.

Les euro-indicateurs – ils constituent l'ensemble des données les plus récentes, mensuelles et trimestrielles, permettant d'évaluer la situation économique à l'intérieur de la zone euro et de l'Union européenne. Les euro-indicateurs sont actualisés quotidiennement. La publication de chiffres clés est annoncée dans le calendrier⁽¹⁾ de diffusion d'Eurostat disponible sur son site web, à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>.

Les indicateurs structurels – ils permettent d'étudier l'évolution à plus long terme, au sein de l'Union européenne, dans les domaines de l'emploi, de l'innovation et de la recherche, de la réforme économique, de la cohésion sociale et de l'environnement, ainsi que dans le contexte économique général; ils sont particulièrement importants pour le débat politique relatif aux objectifs de Lisbonne.

Les indicateurs de développement durable – une stratégie de développement durable a été adoptée par le Conseil européen à Göteborg en juin 2001, puis renouvelée en juin 2006; elle vise à réconcilier

⁽¹⁾ http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/pls/portal/dds.release_calendar.xml.



le développement économique, la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Le suivi des progrès accomplis vers cet objectif est une part essentielle de cette stratégie, qui poursuit en parallèle l'objectif d'informer le public des progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs de développement durable adoptés d'un commun accord.

L'horloge du cycle économique – l'horloge du cycle économique est un nouvel outil informatique interactif montrant combien de nombreux indicateurs économiques évoluent à proximité les uns des autres. Formant un «nuage» d'indicateurs, certains – comme l'indicateur du sentiment économique – prennent clairement la tête tandis que d'autres suivent. Ces caractéristiques dynamiques, et une foule d'autres, peuvent être visualisées, ce qui permet aux utilisateurs de comprendre la conjoncture actuelle et celle des périodes précédentes. L'outil «horloge du cycle économique» est accessible par le lien suivant: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/BCC2>.

L'interface «Profils des pays» – cette interface offre la possibilité de visualiser les principaux indicateurs statistiques de différents pays de l'UE ou de différents agrégats de l'UE, dans une présentation conviviale sur la base de cartes (des données régionales devraient être disponibles après l'été 2009). L'interface est accessible par le lien suivant: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/guip/introAction.do?profile=cpro&theme=eurind&lang=en>.

Données

Des statistiques plus détaillées et des plus grands volumes de données peuvent être téléchargés à partir des bases de données. Le plus simple pour y accéder est d'utiliser le nouvel explorateur de données  qui donne la possibilité de sélectionner et d'organiser les données de manière intuitive. Les utilisateurs peuvent aussi cliquer sur l'icône suivante  qui permet à l'utilisateur de sélectionner les informations qui l'intéressent dans différents écrans proposés pour chaque dimension de la série de données. Les données peuvent être extraites dans un large éventail de formats (fichiers texte, HTML, Excel, etc.). Les bases de données sont accessibles par le lien suivant sur la page d'accueil d'Eurostat (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search_database).

Métadonnées de référence

Depuis décembre 2008, le format ESMS (métadonnées de référence dans la structure de métadonnées Euro SDMX-ESMS) se substitue progressivement au format SDDS. Ce nouveau format repose sur le projet d'échange de données et de métadonnées statistiques SDMX (Statistical Data and Metadata eXchange initiative), mené par sept organisations internationales au niveau mondial et adopté en janvier 2009. La norme ESMS fait appel à un sous-ensemble de 21 notions transversales (et à des sous-notions) et est appelée à devenir la nouvelle norme pour les métadonnées de référence du système statistique européen. Elle met également davantage l'accent sur les informations liées à la qualité (car elle contient des notions telles que précision, comparabilité, cohérence et actualité des données).



Les métadonnées sont accessibles soit à partir du titre «Méthodologie», «Métadonnées de référence», soit directement à partir de l'arborescence des données. Une icône (📄) informe les utilisateurs de la disponibilité de métadonnées complémentaires.

Pour plus d'informations sur le format SDMX, veuillez consulter l'adresse suivante: <http://www.sdmx.org>.

Les publications

Eurostat produit une grande variété de publications destinées aussi bien aux non experts qu'aux spécialistes. L'ensemble de ces publications est disponible gratuitement sur le site d'Eurostat au format PDF. De la même manière que les données, les publications sont classées sous les neuf thèmes statistiques d'Eurostat. Différents types de publication sont disponibles, depuis les communiqués de presse et de données aux analyses plus approfondies proposées sous forme de collections d'ouvrages statistiques. Parmi les collections les plus intéressantes, citons les éléments suivants:

- Communiqués de presse – points de presse rapides fournissant des informations sur la publication de nouvelles données clés concernant l'Union européenne;
- Statistiques en bref et Données en bref – il s'agit de publications relativement courtes qui présentent des synthèses actualisées des principaux résultats d'enquêtes, d'études et d'analyses statistiques;

- Pocketbooks – ces publications au format de poche pratique présentent les principaux indicateurs d'un thème spécifique dans un format concis;
- Ouvrages statistiques – il s'agit d'une collection d'études complètes; généralement très longues, ces publications fournissent des analyses, des tableaux et des graphiques concernant un ou plusieurs domaines statistiques;
- Méthodologies et documents de travail – il s'agit de documents destinés aux spécialistes qui souhaitent consulter les méthodologies, les nomenclatures ou des études spécifiques relatives à un ensemble particulier de données.

Toutes les versions PDF de ces publications sont disponibles à la consultation et au téléchargement sur le site web d'Eurostat. Par ailleurs, certaines publications d'Eurostat existent également sous forme imprimée ou sont disponibles sur CD-ROM ou DVD. Elles peuvent être commandées sur le site internet d'EU bookshop (<http://bookshop.europa.eu>) ou auprès des revendeurs agréés dans les États membres. La librairie est gérée par l'Office des publications officielles des Communautés européennes (<http://publications.europa.eu>).



L'aide aux utilisateurs

Eurostat, en collaboration avec les autres membres du système statistique européen, a mis en place un réseau de centres de support destinés aux internautes. Ces centres de support existent dans 22 États membres, en Croatie, en Turquie, en Norvège et en Suisse. Pour garantir une assistance aussi efficace et personnalisée que possible, il est conseillé aux internautes de s'adresser à leur centre de support national. Chaque centre a pour mission de fournir une aide supplémentaire ainsi que des conseils aux utilisateurs qui rencontrent des difficultés pour trouver les données statistiques dont ils ont besoin. De plus amples informations (nécessitant l'inscription préalable des utilisateurs) sont disponibles sur le site Internet d'Eurostat à l'adresse: <https://ec.europa.eu/eurostat/xtnetassist/login.htm>.

Le service d'Eurostat à l'intention des journalistes

Les statistiques font l'information. Elles sont indispensables à de nombreux reportages, articles et analyses approfondies. La presse écrite ainsi que les programmes de radio et de télévision font un usage intensif des données d'Eurostat. Le service «Presse» d'Eurostat publie des communiqués de presse adaptés aux besoins spécifiques des médias, qui portent sur une sélection de données couvrant l'Union européenne, la zone euro, les États membres et leurs partenaires. Tous les communiqués de presse d'Eurostat sont disponibles gratuitement sur son site web le jour de leur diffusion à 11 heures (TEC). Ce sont un peu moins de 200 communiqués de presse qui ont été publiés l'année dernière, dont les trois quarts concernaient les euro-indicateurs mensuels ou trimestriels. D'autres communiqués ont couvert des événements internationaux majeurs et d'importantes publications d'Eurostat.

Le service d'assistance aux médias d'Eurostat aide les journalistes professionnels à trouver les données sur toutes sortes de sujets. Pour de plus amples renseignements sur les communiqués de presse et d'autres données d'Eurostat, les journalistes peuvent contacter le service d'assistance aux médias (Tél. (352) 4301-33408; adresse électronique: Eurostat-mediasupport@ec.europa.eu).

